

Économie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE - Décembre 2019 - Rédac chef: P. Le Scouëzec

Edito

Assistés

En ces temps de contestation du projet de réforme des retraites, le MEDEF se fait discret. Il est vrai qu'il ne veut pas gêner le gouvernement, car il sait que les dispositions de cette loi peuvent rapporter le pactole à ses influents adhérents assureurs !

De plus, son président a fait une grosse bourde en affirmant que le CICE avait permis la création d'un million d'emplois alors que l'Insee chiffre son impact à 150 000 au maximum. Sept fois moins !

Mais le patronat n'est pas à une indécence près. Ainsi, en Picardie, la société Drekan, qui a repris NLMK à Beautor, se déclare « déçue de l'aide de l'État », qui est pourtant de plus de 420 000 euros. Cela souligne, une nouvelle fois, le manque d'ambition du patronat picard qui se comporte souvent en assisté, recherchant les primes sans s'engager sur les contreparties.

Le chiffre du mois

-239. C'est la baisse du nombre d'élèves scolarisés en Picardie dans les établissements publics et privés du second degré (collèges et lycées) à la rentrée 2019 par rapport à celle de 2018. Cela représente -0,1 % des 167 450 élèves présents en septembre dernier, une tendance inverse du niveau national (+0,6%).

La principale caractéristique de cette évolution est un recul plus marqué dans le privé : il représente 25 % de la baisse alors que sa part des effectifs picards du second degré n'est que de 17 %. Sans doute la raison pour laquelle on n'a pas eu droit cette année au traditionnel couplet de l'« attractivité » du privé dans les médias.

Une pratique sportive en club limitée

En 2017, 412 500 licences sportives ont été délivrées en Picardie par l'ensemble des fédérations sportives agréées par le ministère des Sports, une même personne pouvant avoir plusieurs licences dans des activités différentes. Cela représente 2,5 % du total national, alors que la part de la population de la région au sein de la France est de 2,9 %. Par conséquent, la pratique d'un sport en club est moins courante en Picardie qu'au plan national.

Les fédérations où la Picardie est surreprésentée sont, notamment, l'haltérophilie avec 9,4 % des licenciés nationaux, le pentathlon moderne (7,0%), le polo et le billard (5,5%) le tir à l'arc (5,1%), le hockey (3,6%), des disciplines qui, souvent, comptent peu d'adhérents mais qui fournissent régulièrement des champions picards.

Parmi les sports les plus pratiqués, l'équitation (3,8%), le judo (3,5%), l'athlétisme (3,4%) et le handball (3,0%) ont proportionnellement plus d'adeptes en Picardie qu'au plan national. En revanche, des sports comme le tennis (2,5%), la gymnastique (2,4%), le cyclisme (2,2%), le golf et le basket-ball (1,8%) ou le rugby (1,2%) sont moins bien implantés dans la région, comme ceux liés à la montagne mais aussi à la mer (voile, surf, ski nautique).

De même, le sport en entreprise est peu développé (0,6 % des licenciés français), souvent à cause des réticences des directions d'entreprises. Pourtant, cela constitue plutôt un investissement, mais jugé par les directions sans doute trop coûteux, car il s'agit d'aider au développement du potentiel humain des établissements, un aspect considéré comme secondaire dans les stratégies des entreprises picardes. De même, le sport adapté aux personnes handicapées (1,2 %) et le sport universitaire (1,9%) sont moins présents.

Autant de PACS que de mariages dans la Somme

En 2016, le nombre de mariages en Picardie a de nouveau diminué. On en comptait 6750, dont 160 entre personnes de même sexe, soit une diminution de 1,5 % sur l'année et de 21,1 % en 10 ans ! Cela confirme que cette forme d'union conjugale est dépassée, bien qu'elle soit encore défendue et promue par une partie de la société, très conservatrice, et les milieux économiques, toujours à l'affût de profits, faisant toujours des salons du mariage un « événement ».

Pourtant, le mariage est rejeté par les jeunes notamment, ce qui a pour effet, par exemple, que les deux tiers des naissances ont lieu hors mariage, en particulier dans notre région.

Ce refus de voir cette évolution conduit aussi à passer sous silence le fait que, pour la première fois en 2016, autant de PACS (pacte civil de solidarité) ont été conclus que de mariages dans la Somme : 1801 contre 1813. Ce phénomène devrait s'accroître dans les années futures vu la progression des PACS : +4,2 % en 2016 en Picardie, +88,7 % en 10 ans.

Dans l'Oise et l'Aisne, un écart subsiste même s'il est en train également de se combler : dans le premier cas, on a 2263 PACS pour 2948 mariages, dans le second, 1376 PACS pour 1889 mariages.

20500 saisonniers

Entre avril 2018 et mars 2019, 20 500 personnes ont eu au moins un contrat saisonnier en Picardie. Cela représente 2 % du total national.

Près de la moitié des saisonniers de la région (9990, dont 6100 dans la Somme) travaillent dans l'agriculture, soit 3,7 % des emplois nationaux de ce type dans ce secteur. Dans l'Aisne, c'est près de 1000 personnes qui sont embauchées comme saisonnier lors des vendanges.

L'autre moitié des saisonniers de Picardie exerce son activité dans le tourisme, le commerce ou la fabrication, mais leur poids dans le total national n'est que de 1,4 %. La raison en est la faiblesse du secteur touristique en Picardie, principal pourvoyeur de ce type de contrat.

Des installations agricoles stables

Les installations de chefs d'exploitation agricole en Picardie, au nombre de 375 en 2017, ont un peu progressé (+2%) par rapport à l'année précédente. Elles n'arrivent cependant pas à compenser les départs en retraite, ce qui accentue toujours le phénomène de concentration des terres agricoles.

Parmi ces 375 installations, 272 (73%) sont le fait de jeunes de moins de 40 ans, âge limite d'éligibilité au dispositif d'aide à l'installation. Ils privilégient la forme sociétaire (57%), à l'inverse de l'ensemble des exploitants de la région.

De même, ces jeunes nouveaux exploitants sont plus souvent des femmes (42%) alors qu'elles ne représentent que 37 % du total des installations.

7% du champagne français est axonais

En 2017, l'Aisne représentait 7,1 % de la production de champagne classée AOP en France. Le département rassemblait 7,4 % des surfaces qui étaient consacrées à ce vignoble, essentiellement dans la vallée de la Marne. Le rendement (94 quintaux à l'hectare) poursuit sa baisse.

Emploi : le décrochage de la Picardie continue

Au 2^e trimestre 2019, l'emploi salarié a stagné en Picardie. Les effectifs n'ont pas bougé dans la Somme tandis qu'ils progressaient de 0,2 % dans l'Oise et régressaient de 0,2 % dans l'Aisne. Cette stagnation est d'autant plus inquiétante que l'intérim, interprété comme indicateur de la santé économique d'un territoire, a progressé en Picardie de 2,3 % en 3 mois.

Sur un an, la région a perdu 1075 emplois, soit une baisse de 0,2 %. Dans le même temps, les Hauts-de-France en a gagné 0,7 % et la France 1,0 %. Par conséquent, la Picardie décroche et il se confirme que la fusion des régions se fait au profit du Nord-Pas-de-Calais et au détriment de la Picardie. L'Aisne voit ses effectifs salariés diminuer de 0,8 % sur un an, la Somme de 0,3 %. Seule l'Oise parvient à progresser mais à un rythme (0,3%) moitié moindre que celui de la grande région.

Paradoxalement, dans l'Aisne, le chômage a reculé de 0,2 point, alors que l'emploi est au plus bas. La raison en est que les actifs les plus mobiles vont travailler de plus en plus hors de la région et que la population en âge d'occuper un emploi diminue en raison de la structure démographique.

Les petits commerçants ne sont pas impactés par les grèves et manifestations

Depuis le 5 décembre, un vaste mouvement de protestation contre le projet gouvernemental de réforme des retraites a pris forme, en Picardie comme dans le pays. Les grèves et manifestations sont nombreuses et massives.

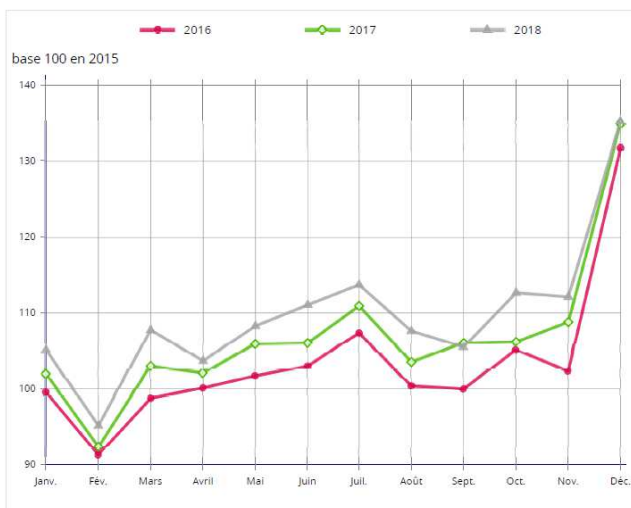
Pour essayer de le discréditer, le gouvernement, ses partisans et certains médias tentent, comme à chaque fois, de faire croire que son impact nuit à l'économie, en particulier aux petits commerçants et artisans et à l'hôtellerie-restauration. On y a eu droit en 2018, avec la grève des cheminots d'abord, puis avec l'action des « Gilets jaunes » en fin d'année. On les a même accusés de provoquer des faillites d'entreprises ! Or, de nouveaux indicateurs confirment les précédents : tout cela est faux et mensonger !

Côté tourisme, la fréquentation a continué à progresser en 2018 et, côté consommation, le volume des ventes dans le commerce de détail (voir graphique ci-après) ne cesse de s'accroître, y compris en 2018 pendant les périodes de fortes revendications sociales (printemps et automne).

En clair, la communication et les « enquêtes » bidon des organismes patronaux, faites « à chaud », sont démenties par les chiffres de ceux-là mêmes que ces organismes sont censés représenter !

Le pire, c'est que, tant les professionnels que les journalistes, savent qu'il faut un peu de recul pour mesurer l'impact d'un phénomène sur l'économie. Pourtant, pour « coller à l'actualité », certains d'eux donnent un sens à des données qui n'en ont pas. Tout simplement parce qu'un chiffre d'affaires se mesure sur une année et non sur quelques semaines. Ces faits disqualifient les discours et autres reportages sur les « petits entrepreneurs victimes des manifestants et des grévistes ».

Figure 1 - Indices mensuels bruts de volume des ventes dans le commerce de détail entre 2016 et 2018



Note : traitement spécifique des mois de juillet et d'août (sources). La base 100 en 2015 correspond à un niveau de 100 en moyenne sur l'année 2015. Lecture : en 2018, l'indice brut de volume des ventes dans le commerce s'élève à 135,2 en décembre contre 112,1 en novembre. Champ : France hors Guyane et Mayotte. Source : DGFIP, calculs Insee.